



## Règlement de comptes dans le Vieux-Montréal

**La réplique appréhendée au meurtre de Nick Rizzuto Jr est peut-être venue jeudi lorsque deux personnes ont été tuées et deux autres blessées par des individus cagoulés qui ont fait irruption dans un commerce du Vieux-Montréal, en plein après-midi.**

**Daniel Renaud et Vincent Larouche**

renaudd@ruefrontenac.com  
larouchev@ruefrontenac.com

Selon la police, deux suspects sont entrés dans le magasin de vêtements Flawnego et ont ouvert le feu vers 13 h 45. Une victime est décédée sur place et l'autre est morte après avoir été transportée à l'hôpital. Deux autres personnes ont été blessées par des projectiles d'arme à feu.

Des témoins ont ensuite vu deux individus prendre la fuite. La police a retrouvé une perruque rasta lancée sur le sol à proximité, signe que les agresseurs pourraient avoir modifié leur apparence. Le SPVM a érigé un grand périmètre de sécurité et inondé la scène d'agents de police.

Le commerce de la rue Saint-Jacques où la tuerie est survenue appartient à Joseph Ducarme, 41 ans, lié aux gangs de rue et considéré par les policiers comme l'un des individus les plus actifs actuellement à Montréal. Des informations qui circulaient parmi les policiers en début de soirée

laissaient entendre qu'un des deux morts serait connu de longue date comme étant le garde du corps de ce dernier.

Ducarme, alias Kenny, s'est fait connaître dans un gang de rue lié à la famille des "bleus" et appelé les 67, un nom issu de la ligne d'autobus 67 qui remonte le boulevard Saint-Michel. Il a fait l'objet de quelques enquêtes policières dans le passé et a été vu durant quelques épisodes de filatures menées dans le cadre de l'Opération Colisée, qui a durement frappé le crime organisé italien en novembre 2006.

Propriétaire d'une résidence dans le secteur Dollard-des-Ormeaux, le colosse et son groupe en mèneraient large depuis l'Opération Colisée et le Projet SharQc, qui a pratiquement rayé de la carte les membres en règle des Hells Angels en avril 2009.

### Une façade

Affichant un comportement frôlant l'arrogance, allant même parfois jusqu'à invectiver les policiers qui les surveillent, Ducarme et sa bande tenteraient de s'imposer

dans les établissements du boulevard Saint-Laurent et du centre-ville, selon les policiers spécialistes du crime organisé à Montréal. Des sources policières ont confié que le commerce de vêtements du caïd servait de façade à des activités n'ayant rien à voir avec la mode.

Des sources proches du milieu interlope ont même indiqué à Rue-Frontenac.com que Ducarme et son entourage pourraient être impliqués dans des événements violents qui ont touché le crime organisé italien au cours des derniers mois, dont le meurtre de Nick Rizzuto, fils du chef présumé de la mafia montréalaise, Vito Rizzuto, tué en pleine rue le 28 décembre.

Les meurtres commis jeudi pourraient donc être un règlement de comptes ou une réplique à ces événements violents, principalement le meurtre de Nick Rizzuto Jr.

En novembre dernier, le cousin de Joseph Ducarme, Paul Sévère Lamartine, 39 ans, s'est fait arrêter pour une affaire d'extorsion dont la victime est un commerçant. Cette histoire aurait également des liens avec des gens d'affaires d'origine italienne. Lamartine fait face à 11 chefs d'extorsion et de possession d'arme.

*Avec la collaboration de Gabrielle Duchaine et Jean-Philippe Pineault.*

## EN MANCHETTES

**Actualités** | Jean-Michel Nahas

### Sommet du millénaire – Montréal champion de l'engagement social

Toujours déterminés à ce que Montréal devienne « le Davos humanitaire », les organisateurs du Sommet du Millénaire misent sur la 4<sup>e</sup> édition de l'événement pour positionner davantage la métropole comme leader mondial d'engagement social. Un objectif ambitieux auquel s'associent de gros noms, dont Sarah Ferguson, duchesse d'York, et l'ex-vice-président américain, Al Gore.

SUITE-PAGE 4

**Affaires** | Jean-François Codère

### Public Mobile lance (presque) son réseau

Un tout nouvel opérateur de téléphonie cellulaire, Public Mobile, a officiellement fait son entrée aujourd'hui sur le marché montréalais en inaugurant une dizaine de boutiques et ce, même si son réseau ne sera pas fonctionnel avant mai

SUITE-PAGE 7

**Sports** | Marc de Foy

### Bergeron s'entraîne avec ses coéquipiers

Marc-André Bergeron a franchi une étape importante vers un retour au jeu. Ce joueur polyvalent du Canadien s'est entraîné avec ses coéquipiers pour la première fois, jeudi matin, depuis qu'une blessure au genou gauche a interrompu sa saison, il y a six semaines.

SUITE-PAGE 9

EXCLUSIF

## L'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce dans la mire de l'escouade Marteau

**L'escouade Marteau de la SQ enquête sur des allégations d'irrégularités dans le déneigement dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce qui éclabousseraient notamment Marcel Tremblay, le maire Michael Applebaum et des cadres de direction.**



Selon ce que RueFrontenac.com a appris, ce sont au moins deux enquêtes séparées qui ont été ouvertes, au SPVM et à la SQ, à la suite de plaintes déposées par plusieurs personnes, dont au moins deux cadres du service des travaux publics de l'arrondissement.

Ceux-ci sont en congé de maladie depuis décembre dernier.

Le plus gros de ces dossiers porte sur de possibles irrégularités dans un contrat de plus de 100 000 \$ lié aux opérations de déneigement, octroyé et payé à un entrepreneur dans des circonstances jugées douteuses par les dénonciateurs.

« C'est l'équipe Marteau qui est chargée de l'enquête », confirme Gilles Mitchell, à la direction des communications de la SQ.

L'affaire aurait débuté à l'automne 2008 lorsqu'un directeur de l'arrondissement aurait demandé à un des cadres de faire en sorte que la compagnie CMS Entrepreneurs généraux (voir autre texte) soit chargée des opérations sur le site de la chute à neige Saint-Pierre, près de l'échangeur Turcot. Il s'agit d'une location à la Ville d'engins avec leurs chauffeurs lors des opérations de déneigement.

Le stratagème aurait consisté à contourner le « Service du matériel roulant » de la Ville, qui a la responsabilité de répartir le travail équitablement entre les entreprises sur les

différents sites de déversement et de stockage de la neige. Or, il semble que ce n'était pas au tour de CMS d'effectuer ce travail sur ce site.

### Les plaignants refusent de payer

Dans pareil cas, pour que l'entrepreneur puisse être payé, il faut qu'au préalable un contremaître du service des travaux publics constate sur place que le travail est exécuté, puis remplisse des « billets de matériel roulant », ou « billets d'outillage ». Ce qui n'aurait pas été fait.

Selon nos sources, les dénonciateurs, suspectant une fraude, auraient refusé catégoriquement de les remplir a posteriori, des mois plus tard, en se basant sur une liste fournie par l'entrepreneur.

De plus, ils auraient imposé au cours de la même saison hivernale 2008-2009, sur la base de rapports de leur contremaître, des amendes salées pour des infractions diverses à CMS (55 000 \$) ainsi qu'à la compagnie NRJ (14 000 \$)

CMS et NRJ se partagent les contrats de déneigement dans l'arrondissement (voir autre texte page 3).

L'épisode des amendes a fini de mettre le feu aux poudres.

Les deux chefs de division adjoints auraient dès lors été l'objet de pressions insistantes et de multiples menaces de la part de leurs supérieurs pour qu'ils régularisent la situation de CMS et de NRJ, au prétexte qu'il s'agirait de « bons contributeurs à la caisse d'Union Montréal ».

### Résolution proposée par Marcel Tremblay

Finalement, les amendes ont été revues largement à la baisse le 30 octobre dernier par André Hamel, directeur des travaux publics de l'arrondissement, et ce contre l'avis des cadres dénonciateurs. Qui plus est, la

entreprise NRJ a attendu le 26 juin, alors que l'affaire commençait à agiter les couloirs de l'arrondissement, pour contester ces pénalités imposées l'hiver précédent, dans un courriel dont RueFrontenac.com a obtenu copie. Il décoche au passage des flèches contre le « signataire de ces pénalités ».

D'autre part, lors de la séance du conseil du 29 septembre 2009, Marcel Tremblay, appuyé par Michael Applebaum, a fait passer une résolution pour que soit payée à CMS Entrepreneurs généraux la somme de 104 473,72 \$ « pour service rendu » à la chute à neige Saint-Pierre, du 10 décembre 2008 au 5 février 2009.

« Huit mois plus tard, les factures doivent être payées, ma foi du bon Dieu », s'est exclamé Marcel Tremblay en entrevue (voir autre texte page 3).

« Tout le monde était conscient que le travail avait été fait, mais ces gens n'avaient pas fait leur travail », protesta de son côté Yvan St-Hilaire, le président de CMS, en faisant référence aux cadres dénonciateurs.

Selon ce que nous avons appris au cours de nos recherches, il semble que CMS soit vu d'un bon œil dans l'arrondissement.

Le dirigeant de l'entreprise se serait même vanté devant témoin d'avoir ses entrées au bureau de Michael Applebaum et aurait affirmé qu'il allait régler avec lui au restaurant ses problèmes d'amendes.

« Faux, nous a répondu Yvan St-Hilaire. Oui, je le connais, je le rencontre parfois, mais je ne l'ai pas rencontré par rapport à ce dossier. »

### Dénoncez, dénoncez

En juin 2009, les deux cadres sont passés à la contre-offensive et ont alerté l'administration Tremblay. Rappelons qu'en avril dernier, alors qu'il était éclaboussé par le scandale des compteurs d'eau, le maire avait lui-même incité ses fonctionnaires à utiliser sa nouvelle ligne téléphonique de dénonciation confidentielle.

La première plainte portait sur les irrégularités potentielles autour du contrat de déneigement, la seconde

sur un possible cas de harcèlement psychologique et sexuel. Celle-ci visait le directeur des travaux publics par intérim, André Hamel.

« Toutes ces allégations ont été rejetées, indique le porte-parole de l'arrondissement Michel Therrien. Il s'agit tout simplement d'un problème d'insatisfaction en milieu de travail. Le déneigement est hyper clean. »

Marcel Tremblay a indiqué n'avoir « jamais » été interrogé par les enquêteurs de la Ville, ni avoir eu connaissance du résultat de l'enquête interne.

Il s'est déclaré surpris qu'une enquête policière puisse être en cours : « Je n'étais pas au courant du tout, du tout de cela. Que l'enquête de police fasse son chemin. [...] Les gens ont le droit de se plaindre. [...] Si la police veut me parler, ils communiqueront avec moi. [...] Je leur dirai la même chose qu'à vous. »

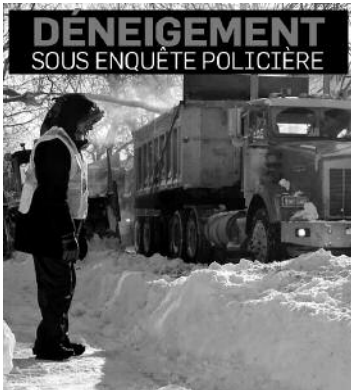
• Le SPVM confirme aussi avoir traité une plainte pour harcèlement déposée au mois de novembre 2009 par un des deux cadres. Celle-ci aurait été classée sans suite par la Couronne, selon nos informations.

*Avec la collaboration de Daniel Renaud.*

Marcel Tremblay, frère du maire de la ville de Montréal, a occupé jusqu'en novembre



2009 le poste de conseiller du district. En août 2009, il avait créé la surprise en annonçant qu'il quittait son arrondissement et sa candidature dans Villeray–Saint-Michel, où il n'avait pas réussi à se faire élire. Il a été aussi le M. Déneigement de la ville jusqu'à son éviction en février 2009. Son dérapage incontrôlé sur les crampons dont il avait suggéré l'achat aux citoyens montréalais lui a certainement coûté son poste.



**La compagnie CMS Entrepreneurs généraux, en plus de ses opérations à la chute à neige Saint-Pierre, détient un quasi-monopole sur le déneigement des rues dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.**

**Fabrice de Pierrebourg**  
depierrebourg@ruefrontenac.com

Les quatre cinquièmes du territoire à déneiger sont sous leur responsabilité, indique Michel Therrien, chargé des communications pour l'arrondissement.

## DOSSIER DÉNEIGEMENT CDN/NDG CMS en position dominante

L'autre joueur, mineur, est l'entreprise NRJ Environnement routier. Le reste est du ressort des cols bleus.

Tous ces contrats viennent à échéance à la fin de cette saison, en mai prochain.

### Des millions en contrats

À l'origine, CMS ne détenait pas une telle position dominante vis-à-vis de son compétiteur NRJ.

Le 4 septembre 2007, le conseil d'arrondissement a octroyé, à la suite d'une proposition de Michael Applebaum, appuyée par Marcel Tremblay, la somme de 9 419 213,11 \$ (taxes incluses) pour des contrats de déneigement que se partageraient CMS et NRJ pour les trois hivers suivants.

Pourtant, un an plus tard, NRJ a cédé deux de ses trois contrats de déneigement à CMS. Cession entérinée ensuite au conseil le 3 novembre 2008, par une résolution proposée par Marvin Rotrand,

appuyée par Marcel Tremblay.

Le nom de CMS apparaît aussi dans une liste des entreprises ayant obtenu des contrats de l'arrondissement pour la période du 1er juin 2008 au 31 mai 2009, pour un montant total de 2 385 362 \$.

### Simple réorganisation

Pourquoi la firme NRJ a-t-elle filé ses contrats a priori lucratif à son concurrent ? Nous avons téléphoné à Luc Barrette, de la firme NRJ, pour en savoir plus.

Il n'a rendu aucun de nos multiples appels.

Michel Therrien, directeur des communications à l'arrondissement CDN-NDG, ex-

plique qu'il s'agit de la conséquence d'une réorganisation des parcours de déneigement. Les entrepreneurs en auraient profité pour se rapprocher de leurs garages respectifs par souci d'économie.

– CMS a aussi un contrat avec l'arrondissement limitrophe de Sud-Ouest d'un montant de 1,7 M\$ pour l'hiver 2008-2009.



**CMS Entrepreneurs généraux est un joueur majeur dans le déneigement à Montréal.** PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

## « Des syndiqués frustrés contre leur patron »

**« Des employés syndiqués frustrés et en colère contre leur patron », voilà, résumée, la ligne de défense adoptée par ceux qui se retrouvent dans l'eau chaude et que RueFrontenac.com a questionnés.**

**Fabrice de Pierrebourg**  
depierrebourg@ruefrontenac.com

Tous s'estiment victimes d'une vendetta qui ne les concerne pas. « Un employé frustré qui en a contre son patron, il va dire toutes sortes de choses, proteste Marcel Tremblay. Je pense que c'est un dossier de relations de travail. »

« Une histoire de cols bleus, proteste pour sa part Yvon Saint-Hilaire, président de CMS. C'est un problème de négociation de convention collective et c'est notre compagnie qui paye pour. Peut-être que je dérange quelqu'un. »

Le hic, c'est que les employés en question ne sont pas des cols bleus, mais des cadres non syndiqués !



**Michael Applebaum, maire de l'arrondissement.** PHOTO D'ARCHIVES

### Pas de passage en force au conseil

Même type de discours au sein de l'arrondissement, où l'on résume l'affaire comme une « simple chicane de bureau », un « putsch raté ». Au fil de sa discussion avec RueFrontenac, Marcel Tremblay, qui au départ semblait ne pas se souvenir du dossier, s'est finalement rappelé

avoir rencontré un des deux plaignants, « une femme qui arrrrrwww (sic) contre son boss ».

Mais l'ex-M. Déneigement de la Ville nie être intervenu dans le dossier pour réussir à faire passer « en force », via une séance du conseil d'arrondissement, le paiement d'une somme d'environ 100 000 \$ à CMS : « Ils (les cadres) devaient avoir de la pression sûrement de l'entrepreneur, qui normalement devait avoir son argent. Marcel Tremblay ne s'intéressait pas à toute la question reliée au quotidien des ententes. C'est l'administratif. Nous, on entérinait leurs décisions. »

### Tout le monde contribue !

L'ex-conseiller de CDN minimise aussi ses liens avec le patron de CMS, relativise l'éventuel statut de contributeur de ce dernier à la caisse d'Union Montréal et écarte toute allégation de « collusion » : « Je ne savais pas qu'il était contributeur, mais je suis sûr qu'il devait contribuer comme n'importe qui partout, vous le savez aussi bien que moi. Ma relation n'a été que professionnelle avec M. Saint-

Hilaire, du temps où il était président de l'Association des transporteurs de neige. » (En fait, M. Saint-Hilaire est toujours le président d'une association qui ne porte pas tout à fait ce nom, soit l'Association des entreprises de déneigement du Québec.)

Quant à savoir s'il avait discuté du paiement à CMS au préalable avec M. Applebaum avant qu'il arrive sur la table du conseil du 29 septembre 2009, sa réponse est catégorique : « Jamais, jamais, jamais, jamais, jamais. C'est clair. »

• RueFrontenac.com a tenté d'obtenir une entrevue avec André Hamel ainsi qu'avec le maire Michael Applebaum. À l'heure de boucler ces lignes, nos demandes n'avaient toujours pas abouti. Par ailleurs, l'arrondissement nous a aussi refusé la communication des rapports d'enquête interne de la Ville, portant entre autres sur les « allégations d'irrégularités dans les contrats de déneigement ». On nous a plutôt suggéré de faire une demande d'accès à l'information, en nous avertissant que notre démarche aurait peu de chance de succès.

Toujours déterminés à ce que Montréal devienne « le Davos humanitaire », les organisateurs du Sommet du Millénaire misent sur la 4<sup>e</sup> édition de l'événement pour positionner davantage la métropole comme leader mondial d'engagement social. Un objectif ambitieux auquel s'associent de gros noms, dont Sarah Ferguson, duchesse d'York, et l'ex-vice-président américain, Al Gore.



La comparaison entre Davos, où se tient annuellement un forum économique, et Montréal est venue de la bouche de Daniel Germain. Le président-fondateur du Club des petits déjeunés du Québec et initiateur du Sommet voit encore très grand pour la ville.

« Le Québec a été précurseur en étant la première province à adopter une loi pour réduire la pauvreté, a rappelé M. Germain. Montréal est capable de faire une différence et nous croyons que nos actions seront contagieuses. »

#### Diminuer les inégalités d'ici cinq ans

L'événement qui se déroulera du 20 au 22 avril au Palais des congrès vise à braquer les projecteurs sur les huit enjeux du Millénaire instaurés dans l'optique de réduire la pauvreté dans le monde. Les 189 pays membres de l'ONU ont fixé 2015 comme échéance pour la réalisation des huit objectifs, qui risquent toutefois de ne jamais être



atteints dans les délais prévus, craignent des observateurs.

On compte parmi ces objectifs l'accessibilité de l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile et la lutte au VIH/sida. Si une amélioration a été enregistrée pour ces enjeux, la situation est beaucoup plus problématique du côté de la lutte à l'extrême pauvreté et à la faim.

« La crise économique a plongé de 55 à 90 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté. Ça a fait régresser l'atteinte des objectifs », a expliqué la directrice de la programmation du Sommet, Katherine Adams.

#### La duchesse d'York « parle avec son coeur »

Encore cette année, des personnalités publiques de plusieurs milieux s'impliquent dans l'événement. La duchesse d'York, Sarah Ferguson, y participera. Grande amie de Daniel Germain, elle s'est décrite comme « la voix de ceux qui souffrent en silence ».

« Je ne parle pas bien français, mais je parle avec mon coeur », a dit la membre de la famille royale britannique, qui en sera à son

deuxième Sommet du Millénaire.

L'ancien vice-président américain et lauréat du prix Nobel de la paix, Al Gore, viendra également livrer un discours durant la journée de clôture, le 22 avril.

De nombreux intervenants aborderont aussi le problème de la misère sous l'angle du développement durable, lors du forum. Des gens directement touchés par les change-

ments climatiques viendront notamment témoigner. Une victime de l'ouragan Katrina et une activiste autochtone, Sheila Watt-Cloutier, seront du lot.

Les billets pour le Sommet coûtent de 50 \$ à 100 \$, selon la journée. Le passeport pour trois jours se détaille 200 \$.



La duchesse d'York, Sarah Ferguson, et l'initiateur du Sommet, Daniel Germain.  
PHOTO RUEFRONTENAC.



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



**MERCI DE VOTRE APPUI**



<http://twitter.com/lockoutajdm>

Lock-outés du Journal de Montréal

## GARDERIES

## Le PQ exige une enquête du Vérificateur général

**Persuadé que le système mis en place par le gouvernement Charest est devenu un « racket » et une « machine à collecter des fonds » pour son parti, le PQ exige une enquête du Vérificateur général sur l'octroi et la revente de permis de garderie. Il appelle aussi à la démission du ministre de la Famille, Tony Tomassi.**



À la période de questions, puis en point de presse, la chef péquiste Pauline Marois a repris les déclarations du propriétaire d'une chaîne de garderies privées subventionnées, M. Ezio Carosielli, qui a affirmé à *La Presse* qu'il existe « un marché de revente secondaire » de permis de garderie.

M. Carosielli a précisé au *Globe and Mail* qu'à deux ou trois reprises, des gens qui avaient obtenu en 2008 un permis de garderie payé 157 \$, mais sans avoir vraiment l'intention d'en ouvrir une, lui avaient offert de lui revendre leur permis

pour une somme variant entre 250 000 et 500 000 \$.

« C'est inacceptable qu'on fasse du profit sur le dos des enfants, c'est absolument immoral et scandaleux, a commenté Mme Marois. Notre gouvernement avait mis en place un système d'octroi de permis et de places dépolitisé qui satisfaisait tout le monde. Or, on a perverti ce système-là. Aujourd'hui, le Parti libéral en fait une machine à collecter les quotas de 100 000 \$ que le premier ministre exige de ses ministres. »

La chef péquiste — qui croit que le premier ministre Charest devrait demander la démission de son ministre Tomassi — voudrait donc que le gouvernement donne au Vérificateur général le mandat de faire enquête pour déterminer si le processus d'octroi et de revente de permis de garderie est « transparent et permet de faire les bons choix, [...] qu'on ne fait pas des profits exorbitants sur le dos des enfants ».

## 134 000 \$ au PLQ

Mme Marois a rappelé que, depuis 2003, 1600 places ont été données à 33 projets de garderies pilotés par des gens qui ont versé un total de 134 000 \$ au PLQ, une situation à laquelle vient s'ajouter le « racket de revente de permis de garderie ». Selon elle, le Vérificateur doit s'assurer que « quand on donne un permis, on ne le donne pas conditionnel au fait que les gens aient versé des fonds à un parti politique ».

En Chambre, M. Tomassi a répli-

qué que « quand quelqu'un décide de vendre son service de garde, la personne doit faire comme n'importe [quelle] demande de permis et [s'adresser] au Ministère. Elle doit remplir toute les conditions énumérées par le règlement. La Loi sur les services de garde encadre très bien la vente et la cession d'une garderie ».

Au ministère de la Famille, on indique que seulement 15 garderies privées subventionnées, sur les 600 que compte le réseau, ont changé de mains depuis 2008.

Quant au prix demandé lors d'une cession de permis de garderie, M. Tomassi a fait valoir qu'il incluait aussi la valeur du bâtiment et des équipements. « Il faut tout prendre ça en considération », a-t-il affirmé, estimant que les péquistes « oublient de dire toutes les choses, de conter toute l'histoire. C'est leur habitude, ils tournent les coins rond ».

Mais Pauline Marois croit mordicus à « une spéculation préalable ». Selon elle, une personne pourrait obtenir un permis de garderie « en retour ou préalablement » à un don au PLQ et se dire ensuite « bon bien, moi, regarde, mon permis, il vaut cher en maudit, là, je n'ai pas construit encore, là, mais si je te le transfère, bien tu me verses tant ».

Elle croit que les gens du Ministère peuvent « se faire berner », au moment de donner leur autorisation, parce que « tout n'est pas nécessairement dit ». « [Les acheteurs] ne déclarent pas nécessairement : *Écoutez, là, moi, j'ai racheté son permis puis*

*en même temps je lui ai donné une garantie que je lui verserais une rente, par exemple, qui va aller jusqu'à 300 000 \$.* »

## Suivi effectué par le Ministère

Le président de l'Association des garderies privées du Québec, Sylvain Lévesque, a déclaré sur les ondes de RDI qu'à sa connaissance, quand une personne obtient un permis de garderie en développement, le service doit être développé jusqu'au bout et qu'il y a un suivi effectué par le Ministère. Le seul moment où le tout peut être vendu, c'est lorsque le service de garde est en exploitation, a-t-il dit.

Il a ajouté que la subvention du gouvernement ne finance pas la construction du bâtiment et l'équipement d'une garderie privée, ce qui justifierait selon lui le vendeur de chercher à se rembourser ces frais au moment de la transaction. « Si je veux vendre ma garderie, je veux être capable — on n'est pas en Russie — de la vendre le prix qu'elle vaut », a-t-il estimé.

Sur les ondes de LCN, M. Lévesque avait manifesté, plus tôt dans la journée, une certaine irritation devant la tournure des événements. « Ça vient me chercher, a-t-il confié à l'animateur Jean-Luc Mongrain, quand on se fait laver comme ça sur la place publique par des politiciens qui sont même pas capables de répondre aux questions. Moi, à la place du ministre, il y a longtemps que j'aurais mis le couvercle sur le pot. »

## Le gouvernement Charest de plus en plus paralysé par la crise politique

**N'en jetez plus, la cour est pleine ! Chaque nouveau jour de débats parlementaires à Québec fait monter de quelques crans ce qu'il convient maintenant d'appeler une crise politique majeure qui paralyse le gouvernement de Jean Charest. Encore jeudi, de multiples révélations spectaculaires ont enrobé l'Assemblée nationale d'un odorant parfum de scandale dont on se demande comment le premier ministre libéral s'en lavera.**

Yves Chartrand

chartrand@ruefrontenac.com

Celui qui rêvait d'avoir les deux mains sur le volant doit maintenant trouver le moyen de sortir sa machine politique du marais dans lequel elle s'enlise de plus en plus profondément. Une des façons de reprendre pied serait d'effectuer un important remaniement ministériel, chuchote-t-

on ici sur la colline parlementaire.

Un remaniement qui inclurait le retour de Pierre Paradis au conseil des ministres, peut-être comme remplaçant de Claude Béchar, en convalescence, dont le retour est improbable avant plusieurs mois. Et qui tasserait dans un rôle plus discret le pauvre ministre de la Famille, Tony Tomassi, devenu la tête de Turc de l'opposition.

## Enquête publique

« Ce gouvernement est à la dérive », a déploré Pauline Marois lors d'un point de presse. Avec ce qui est révélé sur le financement du PLQ, sur la violence et la corruption dans l'industrie de la construction et le « scandale » des garderies, son bilan est « lamentable », dit-elle.

« Ce gouvernement manque de direction, a renchéri Amir Khadir. « M. Charest est probablement dans une des pires crises qu'un gouvernement a traversées depuis les 30 dernières années. L'Assemblée nationale est actuellement paralysée », déplore le député de Québec solidaire.

Les deux s'entendent pour dire que la seule porte de sortie des libéraux

est le déclenchement d'une enquête publique indépendante qui fera la lumière sur la collusion et la corruption dans la construction, en plus d'examiner les liens avec le financement des partis politiques.

Jeudi encore, le salon bleu de l'Assemblée nationale s'est transformé en jardin des supplices pour les députés libéraux, qui ont dû se défendre sur l'affaire de l'ex-ministre Marc Bellemare, sur de nouvelles révélations sur l'attribution de nouvelles places en garderies subventionnées, sur le système de financement du PLQ par les compagnies de construction et de firmes de génie-conseil et par l'échec du gouvernement Charest à résoudre les problèmes du système de santé.



# On veut juste savoir le prix !

Une chronique de MARIE-EVE FOURNIER | [fournierme@ruefrontenac.com](mailto:fournierme@ruefrontenac.com)



**S'il y a une chose qui devrait être simple, quand on vend des choses, c'est bien de mettre un prix sur sa marchandise. Et je ne parle pas ici de décider du prix — une étape qui peut s'avérer assez complexe — mais bien de l'afficher.**

Pourtant, c'est l'une des faiblesses les plus répandues dans le commerce de détail.

J'ai assisté hier à une conférence fort intéressante donnée par Olivier Dauvers, un consultant français qui conseille plusieurs détaillants dans son pays. Il a donné une foule d'exemples, photos à l'appui, de commerces qui ne savent pas comment faire pour afficher des prix clairs. Les exemples provenaient de France, mais on voit le même genre d'absurdités ici.

Dans un supermarché, une grosse palette au beau milieu d'une rangée, sur laquelle sont empilées des dizaines de caisses de bière. Le consommateur s' imagine qu'une telle montagne de produits signifie qu'un rabais proportionnel lui sera offert... sur une grosse affiche. Mais non, le prix est écrit en tout petit sur une étiquette de trois centimètres collée sur la palette bois. Ce prix est-il plus bas que d'ordinaire ? Ce n'est pas évident...

Vous avez le choix entre un paquet de trois poireaux à 5 \$, ou des poireaux vendus 6,49 \$ le kilo, qu'est-ce qui est le moins cher ? Encore une fois, ce n'est pas clair.

Vous vous approchez d'un de ces congélateurs en forme de tombeau rempli de desserts glacés. Il y a deux marques de crème glacée, et quelques variétés de barres glacées. Sur le rebord du congélateur — le rebord le plus éloigné de vous, évidemment — une dizaine de petits prix sont collés. C'est donc à vous que revient l'effort de découvrir quel prix correspond à quel produit !

On a souvent le même problème dans le rayon du papier hygiénique où il faut bien lire les étiquettes sur la tablette pour être fixé sur le prix des formats « 12 rouleaux simples » et « 8 rouleaux doubles ».

Il ne faut pas croire que ces petits désagréments pour le consumma-



**L'affichage des prix, l'une des faiblesses les plus répandues dans les commerces de détail.**

PHOTO D'ARCHIVES CHANTAL POIRIER

teur sont sans conséquences. « Un consommateur qui doute n'achète pas, a martelé Olivier Dauvers à l'assistance. Le doute est l'ennemi absolu de l'intention d'achat ». Autrement dit, les détaillants perdent des ventes, tout simplement parce qu'ils sont incapables de rassurer leurs clients en affichant clairement leurs prix.

C'est pourtant l'une des bases du marchandisage, une activité clé dans le commerce de détail puisqu'elle vise à convertir en acheteurs tous ceux qui entrent dans un magasin.

## L'exemple parfait de l'imperfection

En ouvrant mon journal ce matin, je suis certainement tombée sur le meilleur exemple qui soit pour appuyer la théorie de d'Olivier Dauvers. Les doutes qu'il me restait sur les conséquences néfastes d'un prix flou sont disparus instantanément.

Comme c'est régulièrement le cas, Air Canada annonçait les prix de ses vols vers l'Europe. Barcelone :

423 \$. Rome : 475 \$. Bruxelles : 400 \$.

Intéressant ? Pas si on lit les petits caractères. D'abord, il s'agit de tarifs pour un aller simple.

Donc, en partant, il faut multiplier le prix par deux. Je serais vraiment curieuse de savoir quel pourcentage des gens achètent un aller simple...

Ensuite, il faut ajouter le supplément pour frais de carburant, qui « peut aller jusqu'à 112 \$ par aller simple ». Encore une fois, il faut multiplier par deux, mais on ne peut pas savoir si sa destination coûtera 224 \$ ou si on sera plus chanceux.

En lisant les caractères encore plus petits, on apprend que les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments (non précisés) ne sont pas inclus non plus.

Sans compter que les places sont limitées et qu'il y a des restrictions sur les dates de départ, de retour et d'achat des billets. On précise aussi que certaines restrictions sur les heures de départ peuvent s'appli-

quer et qu'un séjour minimum peut être requis. Et même que « les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement » ! Mais ça, c'est une autre histoire.

Bref, même si vous sortez votre loupe et votre calculatrice, vous n'arriverez jamais à savoir le prix d'un billet vers Barcelone. Vous devez nécessairement appeler le service à la clientèle d'Air Canada.

Si vous êtes moyennement intéressés, vous vous dites peut-être que le billet doit au moins coûter environ 1000 \$... avant d'aller voir sur Internet si les concurrents offrent de meilleurs tarifs.

Si les agences de voyage sont capables d'afficher des prix « tout inclus » dans les journaux, les transporteurs aériens devraient pouvoir en faire autant. Tout ce qu'on souhaite, comme consommateur, c'est que ce soit clair et simple. Est-ce trop compliqué à comprendre ?

# Public Mobile lance (presque) son réseau

**Un tout nouvel opérateur de téléphonie cellulaire, Public Mobile, a officiellement fait son entrée aujourd'hui sur le marché montréalais en inaugurant une dizaine de boutiques et ce, même si son réseau ne sera pas fonctionnel avant mai**



Public Mobile est, avec Vidéotron, le seul nouvel entrant à avoir pu bénéficier des enchères mises sur pied par le gouvernement fédéral en 2008 pour acquérir des fréquences en territoire québécois.

La nouvelle entreprise vise un créneau étroit et bien particulier que son président, Alek Krstajic, a sommairement décrit ainsi : les gens qui vivent d'un chèque de paie à l'autre.

## Public ciblé

« Je viens moi-même d'une famille immigrée de la région de Toronto et je sais ce que c'est que de vivre d'un chèque de paie à l'autre, a-t-il indiqué. Ce sont des gens qui ne peuvent se permettre d'acheter un téléphone dont on leur dit qu'il ne coûtera que 40 \$ par mois, puis de recevoir une facture de 100 \$ parce qu'ils ont parlé trop longtemps, se sont déplacés à l'extérieur de la zone de couverture ou ont téléchargé des fichiers. »

Public Mobile mise donc sur la

simplicité et la prévisibilité. Son unique forfait offre des appels et des messages texte illimités pour 40 \$ par mois. À cela peuvent s'ajouter trois options : des appels interurbains illimités au Canada (5 \$/mois) ou au Canada et aux États-Unis (10 \$/mois), ou l'ajout d'une boîte vocale et de l'afficheur (5 \$/mois).

Les grands utilisateurs de mobiles qui seraient tentés par cette offre seront fort probablement refroidis en apprenant que la zone de couverture de Public Mobile est extrêmement restreinte. Quand le réseau sera activé, quelque part en mai, il ne couvrira que la zone 514, soit l'île de Montréal. Il s'étendra peu à peu à la banlieue et au corridor Windsor-Québec d'ici 2011.

À l'extérieur de cette zone de couverture, c'est le désert. Public Mobile n'a conclu aucune entente d'itinérance (*roaming*) qui permettrait à ses utilisateurs de se brancher au réseau de ses concurrents là où le sien ne suffit pas. Et c'est un choix délibéré, toujours dans un souci d'offrir à un public ciblé un prix garanti.

« Nous avons beaucoup de discussions à ce sujet, a confié M. Krstajic. Si nous voulions conclure de telles ententes, ce serait très facile. Mais nous pensons que le public que nous ciblons préfère se limiter à payer 40 \$, sans surprise, quitte à ce que l'appareil ne fonctionne tout simplement pas à l'extérieur de la zone. Je ne dis pas que ce sera encore comme ça dans trois ans, mais pour l'instant, c'est notre façon de penser. »

Public Mobile entend garder le cap sur ce public-cible. « Si quelqu'un appelle chez nous pour avoir un BlackBerry, nous avons l'adresser à un concurrent. Ce que nous offrons, c'est de la voix et des messages texte illimités. »



La nouvelle entreprise vise un créneau étroit et bien particulier, explique son président, Alek Krstajic.

PHOTO CHANTAL POIRIER

## Malgré les doutes, ça marche

La technologie utilisée par Public Mobile a déjà fait l'objet de controverse. Au cours de l'enchère du gouvernement fédéral, l'entreprise a réussi à se procurer une plage de fréquence ignorée par les autres joueurs, qui la jugeaient inapte à supporter un réseau de téléphonie.

Ce pari a été payant pour Public Mobile, qui n'a déboursé que 52 M\$ pour son spectre, soit dix fois moins que Vidéotron pour un territoire essentiellement comparable. Les difficultés techniques appréhendées par les concurrents sont par la suite disparues.


« On peut essayer d'être intelligent, mais parfois c'est juste mieux d'être chanceux, a expliqué M. Krstajic, qui a déjà été président de Bell Mobilité. Nous avons repéré cette plage de fréquences et, surtout, remarqué que Sprint, aux États-Unis, détenait la même et avait déjà commencé à travailler pour développer des appareils. À la fin, des fréquences restent des fréquences. Ce qui importe, c'est d'avoir un

écosystème d'appareils qui fonctionnent avec ces fréquences et c'est ce que l'implication de Sprint a permis. »

## Offre de lancement


Pour compenser sa stratégie peu habituelle consistant à mettre en vente des appareils qui ne seront pas fonctionnels avant le mois de mai, Public Mobile a mis sur pied une offre spéciale. Les clients qui prendront le pari obtiendront gratuitement des appels interurbains illimités au Canada « à vie », soit tant et aussi longtemps qu'ils resteront clients de l'entreprise et ne sauteront pas deux paiements consécutifs.

M. Krstajic a évoqué son passé chez Rogers pour justifier cette décision. Au tout premier jour du lancement simultané des deux premiers réseaux sans fil au Canada, en 1985, Bell avait fait prendre des photos de son tout premier client, alors que son concurrent Cantel avait déjà des milliers d'abonnés, parce qu'elle avait utilisé cette stratégie, s'est-il souvenu.



**EN DIRECT ▶**  
sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



## Les Belles-Soeurs renaissent, bien en voix

J'ignore si « émouvant » est le mot juste, peut-être s'agissait-il plutôt de fébrilité ou d'excitation, mais il s'est produit quelque chose de très spécial, mardi après-midi, dans la salle Jean-Claude-Germain du Théâtre d'Aujourd'hui.



Germaine Lauzon, Rose Ouimet, Pierrette Guérin, Olivine Dubuc et toute leur bande de « médames » à sacoches ont repris vie autour des timbres Gold Star, entonnant des extraits de *Belles-Sœurs*, un théâtre musical de René Richard Cyr, sur une musique de Daniel Bélanger. Ce printemps, rue Saint-Denis, quarante-deux ans après la création de la plus célèbre des pièces de Michel Tremblay, ces femmes renaissent, bien en voix...

Marie-Thérèse Fortin, Guylaine Tremblay, Maude Guérin, Janine Sutto et onze autres actrices talentueuses, incarnent ces personnages qui ont marqué le théâtre québécois un certain soir de 1968. La pièce avait eu l'effet d'une bombe aux accents jouals dans le Théâtre du Rideau Vert. La déflagration a encore des échos de nos jours, assez pour que Cyr demande à « ses femmes » de le suivre en 2010. Leurs paroles revendicatrices, libératrices, criardes et intenses demeurent les mêmes qu'à l'époque. C'est fou comme elles ont bien vieilli !

### Belles-sœurs un jour, belles-sœurs toujours

Janine Sutto en est la preuve. Celle qui jouait Lisette de Courval lors de la création reprend du service et sera Olivine Dubuc, la doyenne des Belles-Sœurs. « C'est un rôle de composition ! La vieille

Olivine a 93 ans. Dans un mois, j'en aurai juste 89 ! » déclare celle dont le personnage se fait rouer de coups. Ouch.

« C'est une vieille martyrisée, la Dubuc ! Mais ne vous inquiétez pas, Janine (Sutto) est plus game que nous tous. Elle est en forme. On finit les répétitions à 23 heures et elle est la première à vouloir aller manger un tartare avec un verre de champagne de l'autre bord de la rue... », assure Cyr.

« Je ne veux pas être la vieille actrice qui donne des conseils, elles ont un metteur en scène. Je m'amuse et je suis en pleine admiration pour ce qu'elles font. Chanter et tout ça... Je ne l'aurais pas fait à leur âge, d'abord parce que je chante mal », explique dame Sutto.

### La Germaine pis sa gang

La note juste malgré une fatigue vocale temporaire, l'actrice et directrice artistique du Théâtre d'Aujourd'hui Marie-Thérèse Fortin, qui présentait mardi un extrait du théâtre musical, campe pour sa part le rôle de Germaine Lauzon. C'est elle qui reçoit chez elle ses sœurs, sa belle-sœur et ses voisines pour coller dans des livrets le million de primes-timbres gagnés lors d'un concours.

Comme les femmes énervées dans cette cuisine modeste du Plateau Mont-Royal, où se déroule l'action, les actrices s'excitent, en ont long à se raconter. Plus ça change... « Ça va tout seul pour nous toutes, ça placote en masse, c'est extraordinaire. Des fois, René Richard a les lunettes croches à force de nous voir aller. Il a fallu qu'il fasse un peu de discipline. On sent tellement que c'est une chance de faire partie de cette distribution », observe Fortin.

L'actrice, qui avait déjà joué le rôle de Pierrette Guérin au Théâtre du Trident, à Québec, en 1991, s'est inspirée de femmes comme sa mère



Les Belles-Sœurs renaissent sur des musiques de Daniel Bélanger. PHOTO CHANTAL POIRIER

qui, à l'époque de la création de *Belles-Sœurs*, recevait à la maison ses copines du Club de l'AFEAS. « Ces femmes-là étaient des forces de la nature. Avec peu de moyens économiques, peu d'instruction, elles se débrouillaient. Cette pièce nous permet de voir d'où l'on vient et le chemin qu'on a fait ainsi que la résonance de toutes ces femmes qui ont été nos mères, nos grands-mères, et qui ont ouvert la porte à la dénonciation. »

### L'effet Bélanger

Selon le metteur en scène, qui a consacré en partie deux ans à l'écriture du livret de cette œuvre, la musique apporte à la célèbre pièce une dimension toute particulière. « Les compositions de Daniel Bélanger permettent de voir la distance, de constater aussi comme c'est épuérant, comme ça n'a pas changé beaucoup en termes de condition féminine et de défense de la langue », dit René Richard Cyr.

Bélanger, qui n'avait jamais composé pour le théâtre, s'est mêlé au groupe avec un plaisir juvénile, se faisant même parfois ramener à l'ordre... « Je déconnais trop quand je venais faire mon tour en répétition. Je me suis assagi depuis ! Ouf. Quand je reviens, je suis étonné de constater chaque fois à quel point ça évolue. »

« On adore la musique de Daniel. On veut bien la rendre, qu'il soit content, il a été très encourageant », poursuit Fortin pendant

qu'autour d'elle, les quatorze autres actrices placotent et pouffent de rire. Elles sont ensemble sur scène durant toute la représentation. Parfois, ces Germaine, Rose, Pierrette, Angéline, Des-Neiges, Yvette et compagnie tapent sur leur grosse sacoche *vintage* respective, font la moue et esquissent des sourires. Elles chialent et pleurent aussi en collant un million de timbres. Elles veulent gagner. Il faut bien rêver.

« Pour elles, le bonheur tient en une quantité de timbres, ajoute l'actrice. On est dans la consommation. Malheureusement, je ne pense pas qu'on ait réglé ça. Encore aujourd'hui, il y a des gens qui accumulent des cartes de fidélité dans un commerce, des Air Miles, etc. Au final, on est toutes un peu belles-sœurs ! N'est-ce pas ? »

*Belles-Sœurs*, d'après *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay, livret et paroles de René Richard Cyr, musique de Daniel Bélanger. Avec Marie-Thérèse Fortin, Guylaine Tremblay, Maude Guérin, Sylvie Ferlatte, Kathleen Fortin, Michelle Labonté, Suzanne Lemoine, Hélène Major, Christiane Proulx, Dominique Quesnel, Monique Richard, Édith Arvais, Marie-Evelyne Baribeau, Maude Laperrière et Janine Sutto.

• Au Théâtre d'Aujourd'hui du 29 mars au 1<sup>er</sup> mai, et au Centre culturel de Joliette du 25 juin au 4 septembre.



PHOTO D'ARCHIVES — ROGERIO BARBOSA

## BERGERON s'entraîne avec ses coéquipiers



**Marc-André Bergeron a franchi une étape importante vers un retour au jeu. Ce joueur polyvalent du Canadien s'est entraîné avec ses coéquipiers pour la première fois, jeudi matin, depuis qu'une blessure au genou gauche a interrompu sa saison, il y a six semaines.**



**MARC DE FOY**

defoym@ruefrontenac.com

Quant à Mike Cammalleri, il continue de patiner seul, ce qui selon ses propres dires ne doit pas être interprété comme un recul.

La certitude, c'est que ni Cammalleri ni Bergeron ne reviendront au jeu avant la semaine prochaine, au plus tôt.

« Je commence seulement à m'entraîner avec l'équipe », a fait valoir Bergeron après la séance d'entraînement.

« Les médecins m'ont donné l'autorisation. Par contre, un retour au jeu samedi serait prématuré. De plus, la belle tenue de l'équipe me permet de prendre tout le temps nécessaire avant de renouer avec la compétition.

« Les gars font du bon travail. »

Et comment !

### À une semaine de l'échéance

De son côté, Cammalleri a sauté sur la glace après ses coéquipiers. Il n'écarte pas la possibilité de s'entraîner avec l'équipe vendredi.

Dans tous les cas, il assure qu'il se sent bien et que la guérison suit son cours normal.

« Mon état ne s'est pas dégradé », a-t-il affirmé.

« Mais on ne sait jamais comment le corps humain va réagir. Ça fait partie du processus de guérison. »

On se rappellera que Cammalleri a subi une blessure au genou droit alors qu'il tentait de contourner le robuste défenseur

Anton Volchenkov lors d'un match contre les Sénateurs, le 30 janvier dernier, à Ottawa.

La durée de son absence avait été estimée à huit semaines et il y aura sept semaines samedi qu'il est sur la touche.

Par ailleurs, Tomas Plekanec et Paul Mara, qui est confiné au rôle de réserviste depuis le retour de la pause olympique, n'étaient pas de la séance d'entraînement, les deux étant traités à l'infirmerie.

Il s'agit d'une deuxième absence pour Plekanec cette semaine.

On se rappellera qu'il avait quitté la patinoire durant l'entraînement de lundi. Ben Maxwell avait été rappelé de Hamilton par mesure préventive. Ses services n'ont toutefois pas été requis puisque Plekanec était à son poste lors de la rencontre de mardi contre les Rangers de New York.



**Marc-André Bergeron devrait être en mesure de revenir au jeu la semaine prochaine.**

PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA

David Lemieux (21-0-0), considéré comme le plus bel espoir de la boxe canadienne, sera la figure marquante du gala Grand Prix qui sera présenté le 11 juin au stade Uniprix du parc Jarry. Tout indique que Lemieux affrontera un boxeur classé mondiale-ment, dont l'identité sera connue sous peu.



Ce sera la quatrième fois que GYM présentera un gala sous les étoiles, au stade Uniprix. Et ce sera le 86e gala de l'histoire de l'organisation.

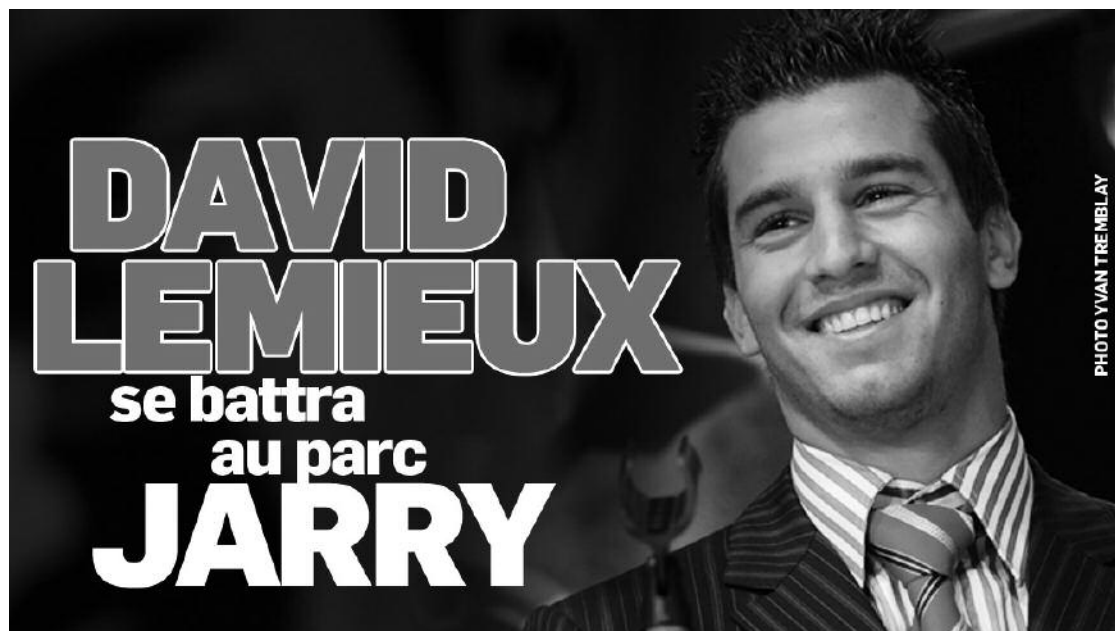
L'événement s'inscrit dans le cadre du programme d'activités des festivités du Grand Prix de formule 1 du Canada.

« Nous aurons 10 000 sièges disponibles pour cet événement, et je vous jure que l'ambiance sera tout simplement extraordinaire ce soir-là », affirme Bernard Barré, le recruteur du groupe GYM.

« Nous avons dû affronter un orage et une panne d'électricité il y a trois ans, lorsque Hermann Ngoudjo avait vaincu Randall Bailey dans le cadre d'un match éliminatoire décisif au championnat mondial des poids super-légers (140 livres) de l'IBF, mais cette fois, c'est Lemieux qui produira les éclairs et les coups de tonnerre ! Il est certainement le plus dangereux cogneur au pays. Il est explosif chaque fois qu'il porte un coup de puissance. Il n'a pas enregistré 20 K.-O. en 21 présences dans le ring par accident. Ses coups font vraiment mal. »

**« Je me sens prêt pour l'élite mondiale, incluant Kelly Pavlik »**

S'il recevait une offre pour participer à un combat de championnat du monde avant la fin de l'année, Lemieux implorerait les dirigeants



du groupe GYM de lui donner le feu vert.

Lemieux, celui que l'entraîneur cubain Pedro Diaz a qualifié de plus bel espoir de la boxe professionnelle canadienne, et l'un des plus beaux talents naturels de la boxe mondiale, se sent maintenant prêt pour les « ligues majeures ».

« Oui, je me sens maintenant prêt à affronter les meilleurs poids moyens du monde, incluant l'Américain Kelly Pavlik (le champion mondial du WBC et de la WBO) », a déclaré Lemieux, jeudi avant-midi, lors d'une conférence de presse tenue à Radio-Énergie. « J'espère que le groupe GYM dira oui si je suis invité à livrer un match de championnat du monde dans les mois à venir. »

Champion canadien des poids super-moyens (168 livres) et champion des poids moyens (160 livres) du WBC international pour boxeurs de moins de 23 ans, Lemieux est actuellement classé 20e aspirant au titre mondial des poids moyens du WBC que détient Pavlik (36-1-0).

« Je peux vous confirmer que Lemieux sera impliqué dans un combat de championnat du WBC international pour l'élite mondiale, le 11 juin, a mentionné Barré. C'est un affrontement qui pourrait le propulser dans le top 10 mondial. Nous n'avons pas encore finalisé d'entente avec son rival, mais je peux vous garantir que ce sera un boxeur classé parmi les 15 meilleurs à l'échelle mondiale. »

Lemieux se dit vraiment excité par la perspective de participer au combat principal de ce gala de boxe organisé dans le cadre des festivités entourant la tenue du Grand Prix

de formule 1 du Canada.

« Il y a trois ans, au stade Uniprix, j'avais boxé dans l'un des combats de soutien à l'affrontement Ngoudjo-Bailey, se rappelle le jeune boxeur montréalais de 21 ans. Il pleuvait au moment où je m'étais dirigé vers le ring. Lorsque mon combat a commencé, il n'y avait pas 25 spectateurs dans les gradins.

« S'il y en a 10 000 le 11 juin, ce sera

d'affiche du gala que le groupe GYM présentera le 3 avril au Cabaret du Casino de Montréal. Il risquera alors son titre canadien des poids super-moyens face à Walid Smichet (20-6-3), un boxeur québécois très intense vivant à Saint-Eustache.

« Walid est un dur de dur, je le sais, mais il rêve en couleurs s'il croit qu'il m'enlèvera le titre cana-



La date du 11 juin s'annonce mémorable pour David Lemieux et Yvon Michel.

PHOTO YVAN TREMBLAY

extrêmement excitant et motivant pour moi. Je vais me préparer en fonction d'une longue bataille (12 rounds), mais ne soyez pas étonnés si le combat est nettement plus court. Vous connaissez mon tempérament hargneux dans le feu de l'action, n'est-ce pas ? »

**Dans le ring au début d'avril**

Entre-temps, Lemieux sera la tête

dien des 168 livres, a mentionné Lemieux. Pour le moment, je me prépare spécifiquement en fonction de lui. »

Par ailleurs, Yvon Michel, le patron du groupe GYM, a confirmé une nouvelle entente avec le réseau NRJ (Radio Énergie), qui radiodiffusera les combats du gala du 11 juin. Le réseau NRJ peut rejoindre plus d'un million d'auditeurs.

# Tiger a choisi le meilleur endroit pour effectuer son retour au jeu

Une chronique de ANDRÉ ROUSSEAU | rousseau@ruefrontenac.com



**De nombreux observateurs s'attendaient à ce que Tiger Woods choisisse le tournoi de son ami Arnold Palmer à Bay Hill pour effectuer son retour à la compétition, mais il avait un autre plan en tête.**

C'est finalement au club Augusta National qu'il fera sa rentrée. Il ne faut pas s'en étonner outre mesure et cela, pour plusieurs raisons.

D'abord, il faut savoir que le prestigieux tournoi des Maîtres est le mieux organisé de la planète et que la foule, composée presque entièrement d'amateurs de golf, se comporte toujours de façon très civilisée.

À Augusta, les téléphones cellulaires sont interdits sur le terrain sous peine d'expulsion. De plus, les spectateurs n'osent jamais se mettre à chanter, à huer un joueur (sauf Boo Weekley) ou à crier « Get in the hole ! » Ils ont trop de respect envers l'histoire de ce tournoi pour agir de la sorte.

Deuxièmement, le président du club est Billy Payne, un parfait gentilhomme qui était à la tête du comité organisateur des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Il connaît le tabac et il va prendre les mesures qui s'imposent pour que Tiger Woods soit bien entouré et bien protégé sur les terres sacrées de Bobby Jones.

Par exemple, il n'y aura aucun représentant de TMZ ou du *National Enquirer* et on ne laissera pas les journalistes multiplier les questions sur la vie privée de Woods.

Troisièmement, Tiger est

comme un poisson dans l'eau à Augusta. Depuis 1997, il y a remporté quatre victoires en plus de terminer dix fois parmi les 10 premiers. Il a connu tellement de succès, spécialement sur les normales cinq, qu'il a forcé les dirigeants du club à allonger le parcours de 500 verges au cours des dernières années.

Il y a plusieurs à prétendre que Tiger met la barre trop haut pour son retour au jeu, mais ce n'est pas l'opinion de Mike Weir et de nombreux autres golfeurs de la PGA.

Weir, qui a remporté une de ses plus belles victoires face à Woods au club Royal Montréal en septembre 2007, prévoit un retour en force du numéro un mondial sur un parcours qu'il connaît comme le fond de sa poche. Il pense aussi que Woods travaille très fort à l'entraînement afin de retrouver sa touche le plus vite possible.

## CBS au septième ciel

Ce qui est absolument certain, c'est que le club Augusta National sera le « centre de l'univers » du 8 au 11 avril. Aucun retour sur la scène sportive n'a soulevé un tel intérêt depuis celui du grand Muhammad Ali, au début des années 1970.

Les dirigeants du réseau CBS sont au septième ciel car on va

enregistrer des records de cotes d'écoute si Woods participe aux deux dernières rondes (le contraire serait très étonnant).

La chaîne Golf en tirera également profit, de même que les journaux, les stations de radio et les sites Internet.

Pour ce qui est de la baisse de popularité de Woods depuis le scandale qui a éclaté en novembre 2009, il ne faut pas oublier que les gens, en général, ont le pardon facile. Il suffit de penser à Bill Clinton, dont la réputation n'a pas été entachée par ses aventures extraconjugales. On pourrait dire la même chose de John F. Kennedy.

Woods doit d'abord être jugé d'après ses résultats au golf. Sa vie privée, c'est autre chose.

Il n'a rien fait pour nuire à l'intégrité de son sport. Il a seulement fait mal à sa famille et c'est à lui de voir s'il est capable de sauver son mariage. À lui seul !

## Marc Cloutier honoré à Sainte-Agathe-des-Monts

MARC CLOUTIER, ex-champion nord-américain de ski nautique, a été honoré par la Chambre de Commerce de SAINTE-AGATHE-DES-MONTS à titre d'ambassadeur. Grand ami de SERGE SAVARD et de Scotty Bowman, Cloutier s'est beaucoup impliqué dans le monde du

sport durant sa jeunesse. Il a notamment été relationniste du CANADIEN, directeur des opérations au stade Jarry, gérant du Stade olympique et bras droit de JOHN FERGUSON chez les Jets de Winnipeg. Il a aussi été MAIRE de Sainte-Agathe entre 1986 et 1990.

« Quand je skiais sur l'eau, je collectionnais les trophées, a-t-il dit en acceptant son certificat. Par la suite, j'ai collectionné les rencontres et les souvenirs. J'ai eu une vie bien remplie et j'ai toujours fait la promotion de Sainte-Agathe, une ville que j'adore. »

Accompagné de Maureen, le grand amour de sa vie, Cloutier a accepté humblement les hommages de DENIS CHALIFOUX, maire de Sainte-Agathe, et de GHYSLAIN VALADE, président de la chambre de commerce.

## Le petit-fils de Pete

SEAN COUTURIER, jeune ailier gauche des Voltigeurs de Drummondville, a récolté 20 points à ses huit derniers matchs pour enlever le championnat des marqueurs de la LHJMQ. Il a terminé ex æquo avec NICOLAS DESCHAMPS, des Wildcats de Moncton, avec 96 points, mais son total de buts (41 contre 39) lui a valu le trophée Jean-Béliveau... Le patineur de 17 ans a également dominé le circuit Courteau avec une fiche de « plus 62 »... Il remercie ses compagnons de jeu GABRIEL DUMONT (51 buts) et Christopher Di Domenico pour ses succès en attaque... Sean est le fils de SYLVAIN COUTURIER, ex-vedette du Titan de Laval, des Roadrunners de Phoenix et des Admirals de Milwaukee, et le petit-fils de PETE CIANFLONE, ex-lanceur étoile des Royaux de DRUMMONDVILLE. Disons qu'il y a pas mal de talent dans la famille !

# La solide empreinte de Jacques Martin

Une chronique de PIERRE DUROCHER | durocherp@ruefrontenac.com



**Lorsque Michael Cammalleri s'est blessé à un genou le 30 janvier contre les Sénateurs d'Ottawa, j'étais parmi ceux qui croyaient que son absence prolongée allait donner le dernier coup de massue sur les chances du Canadien de se qualifier pour les séries éliminatoires.**

L'équipe avait souffert des longues absences d'Andrei Markov et de Brian Gionta et je ne voyais pas comment l'attaque du Canadien pouvait se passer des services de son meilleur buteur, surtout qu'Andrei Kostitsyn était déjà tenu à l'écart du jeu en raison d'une blessure.

## Une fiche de 11-4 sans Cammalleri

Contre toute attente, la fiche du Canadien en l'absence de Cammalleri est de onze victoires et de quatre revers. Oui, vous avez bien lu.

Qui aurait pu prédire que 18 des 38 derniers buts marqués par l'équipe seraient l'œuvre des membres des troisième et quatrième trions ? Cette production offensive est un véritable cadeau tombé du ciel pour Jacques Martin.

Qui aurait pu prévoir que les services d'un employé de soutien comme Mathieu Darche seraient utilisés au sein de l'attaque massive en raison de son efficacité devant le filet, que Glen Metropolit totaliserait 10 buts en supériorité numérique et que Dominic Moore serait aussi utile à sa nouvelle équipe ?

Les deux dernières victoires remportées contre les Bruins et les Rangers ont effacé les derniers doutes dans mon esprit : le Canadien participera aux séries. Ça prendrait tout un effondrement pour qu'il ne termine pas la saison parmi les huit premiers au classement.

## L'effet Jacques Martin

Il y a de quoi être impressionné par la façon dont le CH se comporte depuis le retour de la pause olympique. Les hommes de Martin jouent bien en équipe. Il s'est développé une belle synergie entre les défenseurs et les attaquants.

Le Canadien a enfin su réduire le nombre d'erreurs et de revirements commis en zone défensive ou en zone neutre. On a resserré le jeu, diminuant grandement le nombre de tirs accordés à l'adversaire.

Jaroslav Halak n'a plus besoin de se surpasser devant son filet pour remporter des victoires et ça, c'est de

bon augure pour l'équipe.

À mes yeux, une bonne part du mérite revient à Jacques Martin. Il a mis quelques mois à convaincre ses joueurs mais le Canadien joue enfin comme il le désire. On peut constater son empreinte sur l'équipe.

Même si ça donne parfois des spectacles plutôt ternes, comme celui de mardi soir au Madison Square Garden, ça produit de bons résultats. Les joueurs exercent un échec avant efficace et ils font preuve de discipline. Les attaquants se replient pour aider les défenseurs.

## Il n'a jamais paniqué

Fort de sa vaste expérience derrière le banc, Martin a su garder son calme lorsque les choses n'allaient pas bien plus tôt cette saison. Il n'a jamais paniqué et c'est une qualité que les joueurs apprécient.

Martin n'a pas eu la tâche facile à sa première saison à Montréal. Il faut savoir que trois équipes seulement dans la LNH ont été davantage éprouvées par les blessures (nombre de match ratés) que le Canadien.

À force de jongler avec ses trions, Martin a fini par former d'excellentes combinaisons. Et dire que Cammalleri reviendra bientôt au jeu, de même que Marc-André Bergeron, qui représente, ne l'oublions pas, un atout lors des attaques massives.

Martin se retrouvera avec le genre de problème que tous les entraîneurs aiment avoir, soit une bonne compétition à l'interne.

## Moore : une bonne acquisition

J'étais sceptique lors de l'acquisition de Dominic Moore par Pierre Gauthier avant la pause olympique. Toutefois, force est d'admettre que Moore a apporté de la stabilité dans les trions et que son arrivée facilite la tâche de Martin.

L'entraîneur en chef ne s'ennuie sûrement pas des Kyle Chipchura, Matt D'Agostini, Max Pacioretty et Georges Laraque, qu'il avait sous la main en début de saison.

Les trois paires de défenseurs sont solides (Ryan O'Byrne est méconnaissable depuis qu'il joue aux côtés



**Derrière les récents succès éclatants du Canadien se profile l'ombre de Jacques Martin.**

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

de Markov) tandis que Martin a finalement identifié son gardien numéro 1 en Halak (une chance que Bob Gainey n'a pas cédé à la tentation de l'échanger en décembre en retour d'un choix au repêchage...)

Maintenant, tous les espoirs sont permis pour le Tricolore. Il doublera probablement les Sénateurs au cinquième rang et l'équipe a même des chances de rejoindre les Sabres en tête du classement de la division Nord-Est, ce qui paraissait impensable il y a deux semaines.

Un tel exploit en boucherait un coin au groupe des Saint-Thomas, dont je faisais partie il n'y a pas si longtemps.

## Plekanec et le jeu des comparaisons

Rick Curran est reconnu comme étant un agent de joueur coriace et personne n'a été surpris d'apprendre cette semaine que les négociations de contrat entre le Canadien et Tomas Plekanec ne reprendront qu'une fois la saison terminée. Bien entendu, Plekanec aimerait poursuivre sa carrière à Montréal, mais ce refrain, on l'a souvent entendu par le passé chez les joueurs du Canadien admissibles à l'autonomie complète.

C'est compréhensible que Plekanec préfère attendre avant de signer un nouveau contrat avec le Canadien car il sait fort bien qu'il se retrouve en excellente posture au jeu des comparaisons.

Voici un exemple dont Curran peut se servir dans ses négociations : le

joueur de centre Shawn Horcoff, des Oilers, touche cette saison un salaire de 7 millions de dollars. Il n'a que 28 points à sa fiche et il montre un rendement défensif de moins 29.

Plekanec a jusqu'à maintenant amassé 65 points et il présente un différentiel de plus 7. C'est un joueur plus complet que Horcoff.

Le jeune Paul Stastny est un autre élément de comparaison intéressant, lui qui encaisse un salaire de 6,6 millions avec l'Avalanche et qui totalise 70 points cette saison. Et il faut savoir que chez le Canadien, Cammalleri touchera un salaire de 6 250 000 \$ la saison prochaine.

## Ça ne sera pas facile de le garder ici

Curran se servira de tous les trucs qu'il a dans son sac pour soutirer le maximum pour son client. Il pourra faire valoir le fait que Plekanec a connu sa meilleure saison à l'attaque malgré de longues absences de ses ailiers réguliers, Cammalleri et Andrei Kostitsyn.

Vraiment, ça ne sera pas facile pour le Canadien de garder Plekanec à Montréal. Il vient de connaître deux excellentes saisons au cours des trois dernières années. Il ne lui reste plus qu'à connaître du succès dans les séries pour confirmer qu'il vaut son pesant d'or.

Quel genre de contrat pourra-t-il décrocher ? Plekanec est en bonne position pour doubler son salaire, qui est présentement de 2,7 millions. Le bruit court que son agent exigerait un contrat de quatre ans pour 24 millions de dollars, donc, une moyenne de six millions par année.

On devine que Gauthier aurait plutôt en tête un salaire annuel de cinq millions pour Plekanec, soit l'équivalent de celui versé à Brian Gionta.

Étant donné que Scott Gomez touchera de nouveau huit millions la saison prochaine, il faut reconnaître qu'une somme de 14 millions pour deux joueurs de centre de petit gabarit, ça commence à représenter beaucoup d'argent, surtout qu'il faudra aussi mettre sous contrat d'autres joueurs clés, comme Benoit Pouliot et les deux gardiens.

Même si Plekanec aime bien jouer à Montréal, on doute que le Tchèque acceptera de sacrifier un million de dollars par année pour rester ici.